

Gestion du développement durable

Le principe de développement durable fait partie intégrante de la culture d'entreprise de Migros et de son activité. À travers son principe directeur sur le développement durable, le groupe Migros rassemble et gère ses activités dans le domaine de la durabilité dans un cadre stratégique à l'échelle du groupe.

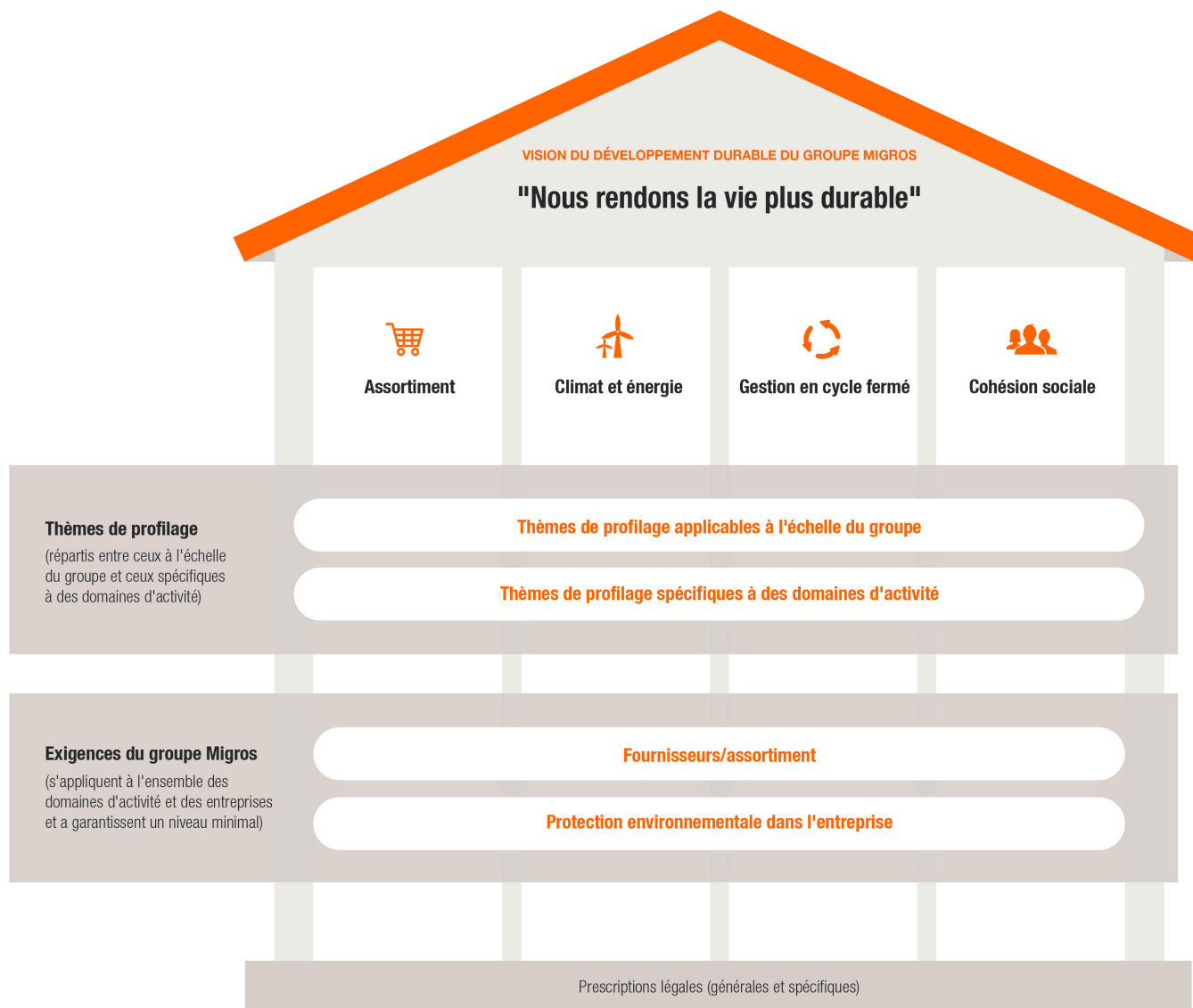
Les valeurs de **responsabilité et de crédibilité** sont profondément ancrées dans la stratégie du groupe Migros. La mise en place d'objectifs économiques, sociaux et écologiques a lieu tout au long de la chaîne de création de valeur.

Le groupe Migros dispose d'une compréhension exhaustive du développement durable. Elle propose une **large gamme de produits et prestations durables**, s'engage dans des partenariats pour un mode de vie sain, se montre exemplaire en tant qu'employeur, impose des normes en matière de protection climatique et d'efficacité des ressources et encourage la cohésion sociale.

Principe directeur du développement durable au sein du groupe Migros

Le principe directeur du développement durable au sein du groupe Migros s'applique à l'ensemble des entreprises. Il réunit sous un même toit la vision et la mission en matière de développement durable, les thèmes de profilage applicables à l'échelle du groupe et les exigences du groupe Migros en matière de développement durable. En 2020, toutes les entreprises du groupe Migros ont développé leurs objectifs individuels de développement durable conformément au principe directeur sur le développement durable du groupe Migros.

Ce principe directeur intègre les stratégies de développement durable des domaines d'activité ainsi que les objectifs individuels des entreprises **dans un cadre global à l'échelle du groupe**. Il poursuit la vision "Nous rendons la vie plus durable" et se concentre sur une gamme de produits durables et les thèmes de la protection du climat, de la gestion en circuit fermé et de la promotion de la cohésion sociale.



Exigences du groupe

L'ensemble des entreprises du groupe Migros sont tenues de respecter une série d'exigences minimales sociales et écologiques, **les exigences du groupe Migros en matière de développement durable**.

Les **15 exigences du groupe s'appliquant aux fournisseurs et à l'assortiment** comprennent les normes de travail dans la chaîne logistique, les prescriptions relatives au bien-être des animaux, ainsi qu'à la protection des réserves de poisson et des forêts tropicales du monde entier. En outre, des prescriptions s'appliquent dans la chaîne logistique en matière de protection environnementale au sein de l'entreprise, interdisant notamment la tourbe, la fourrure et le muletage. Ce dernier désigne une pratique consistant à retirer sans anesthésie la peau située autour de la queue des moutons mérinos.

Les **exigences du groupe Migros en matière de protection environnementale au sein de l'entreprise** prévoient notamment une gestion active et fondée sur les risques des déchets, de l'électricité, de la chaleur et des réfrigérants. Par ailleurs, toutes les entreprises doivent compenser leurs voyages d'affaires en avion, donner la priorité aux transports publics et respecter les politiques d'achat en matière de véhicules de passagers respectueux de l'environnement.

Commerce de détail par le canal des coopératives

En 2020, Migros a réalisé **onze promesses qu'elle avait prises**. Ces promesses sont issues du programme de développement durable Génération M, qui permet au Commerce de détail via le canal des coopératives de communiquer en toute transparence sur les objectifs de durabilité concrets et mesurables.

Génération M fait partie de la **stratégie de développement durable** à long terme du Commerce de détail via le canal des coopératives. Outre les objectifs spécifiques de durabilité, celle-ci inclut également des exigences pour la culture et la transformation des principales matières premières.

Migros-Industrie

En 2020, le maintien de la certification de groupe pour le système de gestion du développement durable de **Migros-Industrie selon la norme ISO 14001 a été confirmé durant l'exercice sous revue**. L'unification du système de gestion et de contrôle permet à l'industrie propre de s'engager systématiquement en faveur de l'amélioration des performances liées au développement durable, de la réduction des répercussions sur l'environnement et du respect des exigences environnementales.

En 2020, cinq sites ont obtenu la première certification ISO 14001. Ainsi, fin 2020, **19 entreprises de Migros-Industrie** étaient certifiées. La stratégie liée au développement durable de Migros-Industrie, qui comprend une trentaine d'objectifs environnementaux, économiques et sociaux, prévoit la certification ISO 14001 de toutes les entreprises d'ici 2025. Cette stratégie a été révisée au cours de l'exercice sous revue, et des objectifs supplémentaires jusqu'en 2025 ont été définis dans ce contexte.

Objectifs de développement durable (ODD)

Les **objectifs de développement durable (ODD)** adoptés par l'ONU en 2015 comprennent 17 objectifs constituant un **cadre pour le développement durable mondial**. À travers son engagement, le groupe Migros apporte une contribution substantielle à la réalisation de ces objectifs mondiaux de développement durable tout au long de la chaîne de valeur. Vous trouverez des informations complètes sur ce sujet [ici](#).

Contrôle régulier des progrès effectués

Pour atteindre ses objectifs, Migros mesure ses progrès en termes de développement durable à l'aide d'indicateurs stratégiques. L'état de mise en œuvre des exigences du groupe Migros et des objectifs individuels dans les domaines d'activité stratégiques est vérifié de manière centralisée au sein de la Fédération des coopératives Migros (FCM) grâce à des **contrôles réguliers**. Les avancées (y compris le code couleur) sont rapportées à des décisionnaires internes et parfois communiquées publiquement.